

*Rapport du Comité d'éthique de la Ligue de football majeur du Québec
19 juin 2009*

Décision rendue à l'unanimité par :

Mireille Morneau-Duval, présidente et conseillère juridique
Isabelle Labrecque, vice-présidente aux communications de la LFMQ
Christian Pelletier, conseiller juridique adjoint
Hugo Dallaire, représentant de l'APAFQ
Richard Grondin, membre externe du Comité d'éthique

Objet : Geste posé à l'endroit de Rémi Savard (no. 9) des Mercenaires de Saguenay par Emmanuel Girard (no. 43) des X-Men de Beauce lors de la partie disputée le 13 juin 2009 à St-Georges-de-Beauce

Considérant les faits survenus lors de la partie du 13 juin 2009 entre les Mercenaires de Saguenay et les X-Men de Beauce disputée à St-Georges-de-Beauce;

Considérant que durant un jeu, le joueur numéro 9 des Mercenaires de Saguenay (Rémi Savard) a frappé un joueur des X-Men de Beauce qui ne participait pas au jeu;

Considérant que le numéro 43 des X-Men de Beauce (Emmanuel Girard) a répliqué en frappant durement le joueur numéro 9 des Mercenaires de Saguenay (Rémi Savard) alors que le jeu n'était toujours pas terminé;

Considérant le rapport d'incident rédigé par l'arbitre Luc Montminy (no. 59) et la pénalité décernée à Emmanuel Girard pour rudesse excessive à l'endroit de Rémi Savard;

Considérant que les équipes ont eu l'occasion de faire valoir leurs commentaires et observations à la suite de cet événement;

Considérant l'article XVI de la Charte de la Ligue de football majeur du Québec qui entraîne une disqualification automatique pour la partie en cours et pour la partie suivante;

Considérant qu'il n'y a aucune circonstance aggravante et qu'il n'y a aucun antécédent connu relativement à Emmanuel Girard;

Considérant que le Comité d'éthique a examiné tous les arguments présentés par chacune des parties impliquées dans le geste posé;

TANGUAY



FOOTSTADIUM

Le Comité d'éthique, après discussion et consultation entre ses membres, arrive à la décision suivante :

Il est décidé de suspendre Emmanuel Girard des X-Men de Beauce pour une partie. La décision est exécutoire dès la prochaine partie, soit le 20 juin 2009.

Mireille Morneau-Duval, avocate
Présidente du Comité d'éthique de la LFMQ
Saison 2009

c.c. : Patrick Michaud, président LFMQ
Dominic Giguère, gouverneur des Mercenaires de Saguenay
Emmanuel Rodrigue, gouverneur des X-Men de Beauce
Hugo Dallaire, représentant des arbitres pour l'APAFQ

TANGUAY

